



## Section de Formation Apicole

### " Apis Haut-Sundgau et Apis Secteur Frontalier "

1, rue de Delle 68640 MUESPACH-LE-HAUT ☎ 03 89 68 70 32 Internet : [www.muespach-le-haut.com](http://www.muespach-le-haut.com) (Rubrique Association)

#### METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

**CALENDRIER** : 10 et 24 Mars / 07 et 21 Avril / 05 et 19 Mai / 09 Juin et 23 juin / 07 Juillet / 11 Août

**LIEU** : MUESPACH-LE-HAUT dans la salle de formation de la Section Apicole se trouvant dans le complexe communal.

**Matin** : 8 h00 à 12 h00 Théorie  
**Après-midi** : 13 h30 à 17 h30 Pratique

**DUREE** : 10 journées continues (4 + 4 heures), non consécutives, mais non dissociables, réparties sur 6 mois de la saison apicole.

- > Formation théorique en salle par vidéo projection (40 heures).
- > Travaux pratiques sur ruches assurés par une équipe pédagogique d'intervenants ( 40 heures).
- > Mise à disposition d'une protection individuelle (combinaison + voilette + gants)
- > Remise d'un dossier formation informatique (Mail) à chaque participant à l'issue des séances.
- > Mise à disposition d'ouvrages bibliographiques d'apiculture.
- > Possibilité de prendre le repas de midi en commun.

**FRAIS DE PARTICIPATION** : 90 € Pour frais de fonctionnement et dossier formation

Chaque stagiaire devra impérativement adhérer à la Section Apicole " Apis Haut-Sundgau " les 4 premières années, soit comme simple membre pour 36 € / an ou avec abonnement annuel à la revue mensuelle « Fruits et Abeilles » pour 50 € / an.

#### **AIDE AUX STAGIAIRES DEBUTANTS :**

Pour sa formation et enlèvement la fin du cycle de formation, chaque élève, s'il le souhaite disposera d'une ruche « Dadant » complète et peuplée, dans les conditions d'une fréquentation assidue, d'un parrainage avec un apiculteur pratiquant, possédant un numéro d'apiculteur ( Déclaration d'emplacement au service vétérinaire du Haut-Rhin)

**Délais d'inscriptions** : 19 Février 2018

( à retourner impérativement **Avant le 19 Février 2018 avec le règlement** , libellé à Section Apicole « APIS Haut-Sundgau » et adressé à FLIEG André 6 rue de Bâle 68640 MUESPACH-LE-HAUT ☎ 03 89 68 70 32 )

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse:..... PTT : ..... Localité: .....

☎ : ..... **Impératif !** Adresse Mail : ..... **Indispensable !**



- 1 **Samedi 10 Mars 2018 :**
  -  Généralités
  -  Matériel apicole - Outillage
- 2 **Samedi 24 Mars 2018:**
  -  Piqûres et allergies
  -  Réglementation et allergies
  -  Anatomie et Physiologie
- 3 **Samedi 07 Avril 2018 :**
  -  Anatomie et Physiologie (suite)
  -  Installation et surveillance du rucher
- 4 **Samedi 21 Avril 2018 :**
  -  La vie d'une colonie d'abeilles ( essaim)
  -  Conduite du rucher et travaux
- 5 **Samedi 05 Mai 2018 :**
  -  Les aliments récoltés par l'abeille
  -  Les produits de la ruche
  -  Visite de ruches pollinisatrices en transhumance
- 6 **Samedi 19 Mai 2018 :**
  -  Récolte et transformation des produits de la ruche
  -  Contrôle d'essaimage
  -  Contrôle et agrandissement des nucléis
- 7 **Samedi 09 Juin 2018 :**
  -  Elevage de reines
- 8 **Samedi 23 Juin 2018 :**
  -  Maladies, ennemis et prophylaxie
- 9 **Samedi 07 Juillet 2018 :**
  -  Révisions
  -  Conduite du rucher et travaux
  -  Traitements
  -  Préparations à l'hivernage
- 10 **Samedi 11 Août 2018 :**

**AIDE AUX STAGIAIRES DEBUTANTS**

**« CONTRAT AIDE AU DEBUTANT 2018 »**

A la fin du cycle de formation ( 10 séances) sera remis à chaque élève,  
qui le souhaite et qui souscrit ce contrat :

 Moyennant le versement de 90 € d'inscription pour les frais de fonctionnement de la formation.

✚ Et le règlement de la cotisation annuelle de 36 ou 50 €.

✚ A la condition d'une fréquentation assidue,

✚ Possédant un numéro d'apiculteur N° NAPI (Déclaration d'emplacement faite au Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt),

✚ Etre parrainé avec un apiculteur déjà pratiquant,

✚ Et une participation de 240 €, chaque élève stagiaire recevra :

- **1 ruche " DADANT" neuve complète (corps + hausse), peuplée d'une colonie de l'année**  
Avec traitement et nourrissage assuré,  
**Réception en fin de cycle ( mi - octobre )**

**Pour info le coût d'une ruche complète / peuplée dans le commerce revient à :**



1 ruche complète	=	130 €
1 paquets d'abeilles avec reine 2016	=	120 €
2 bidons 20 lt de sirop de nourrissage	=	48 €
Médicament pour traitement	=	6 €
Investissement total	=	<b>304 €</b>
En tarif contrat partenariat	=	<b>240 €</b>

**Votre participation à la formation « Apis Haut-Sundgau » sera de:**

➤ Inscription (fonctionnement + dossier formation + adhésion associative et fédérale )	=	90 €
➤ 1 Ruche complète / peuplée / nourrie / traitée	=	240 €
Total	=	<b><u>330 €</u></b>

**Proposition d'équipement pour l'apiculteur stagiaire (facultatif) :**

Sinon mise à disposition d'une protection individuelle (combinaison + voilette + gants) + outils

1 lève-cadre inox	=	5 €
1 enfumoir	=	25 €
1 blouson abeilleur	=	42 €
	=	<b><u>72 €</u></b>